

Par mesure d'hygiène et de sécurité lors de soins à une personne

PORT DE GANTS OBLIGATOIRE



- ↪ Se laver les mains avec de l'eau et du savon ou solution hydro-alcoolique avant d'enfiler les gants
- ↪ Une paire de gants pour chaque personne et pour chaque soin
- ↪ Après avoir enlevé les gants, les jeter dans une poubelle et se laver les mains.

*Pour tout renseignement complémentaire, contacter la permanence
du Service de santé de l'enfance et de la jeunesse tél. 022 546 41 00*

La Direction du PPSP

SSEJ-D242/0720